MONTREUX JAZZ FESTIVAL

Charte d'achats responsables

PRÉAMBULE

Le Montreux Jazz Festival (MJF) est un événement musical majeur est dans ce cadre, l'adoption de pratiques d'achats responsables est essentielle. Inspirée par les principes de l'ISO 20400-2017, cette charte vise à structurer nos engagements et à encourager nos partenaires à adopter des comportements exemplaires intégrant des considérations environnementales, sociales et éthiques.

Cette charte contribue à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement en privilégiant activement des produits et des ressources écologiques et socialement responsables, sans nuire à la qualité et au niveau de service requis par la réputation de notre événement.

C'est en collaborant étroitement avec nos partenaires que nous pourrons maximiser notre impact positif tout au long de la chaîne de valeur.

STRATÉGIE ET PRIORITÉS

La mise en place d'une stratégie d'achats responsables concerne autant le choix du service ou produit à acheter que le choix du fournisseur qui le délivre. En ce qui concerne le produit il s'agit de bien intégrer son impact tout au long du cycle de vie, y compris les matières premières, le processus de production, le transport, le packaging et la fin de vie du produit. Quant au fournisseur, il s'agit de privilégier les fournisseurs locaux et/ou ceux qui intègrent des engagements sociaux et environnementaux dans leurs principes de travail. Tout achat ne comporte pas les mêmes risques d'impact et il est important de prioriser la démarche autour des achats les plus impactants.

Principes fondamentaux des achats responsables

Pour tout nouveau contrat, le processus d'achat (appel d'offres, sélection du fournisseur, contrat) doit respecter les principes suivants :

- → Transparence et équité : Assurer un processus de sélection des fournisseurs ouvert et basé sur des critères objectifs.
- → Éthique et intégrité : Lutter contre la corruption et promouvoir des pratiques commerciales honnêtes.
- → Respect des droits humains : Veiller au respect des droits fondamentaux des travailleurs et favoriser l'inclusion sociale.
- → Protection de l'environnement : Privilégier des biens et services réduisant l'impact écologique et intégrant une approche de cycle de vie durable.
- → Optimisation des ressources : Réduire le gaspillage et favoriser la gestion efficace des matériaux et des énergies.
- → Contribution à l'économie locale : Soutenir les entreprises locales et promouvoir l'innovation durable.

Engagements de l'organisation

Le MJF s'engage à :

- → Intégrer la durabilité dans notre politique d'achat, en alignant nos décisions avec nos objectifs environnementaux et sociaux.
- → Analyser l'impact environnemental du produit ou service tout au long de son cycle de vie, de l'extraction des matières premières à sa fin de vie.
- → Privilégier des matériaux renouvelables, recyclés ou certifiés durables.
- → Sélectionner nos fournisseurs sur des critères éthiques et durables (réduction de l'impact CO2, gestion des ressources, proximité), en exigeant des références et une évaluation préalable.
- → Garantir un processus de sélection compétitif et transparent, en appliquant des standards équitables pour toutes les candidatures.
- → Inclure des exigences de durabilité dans nos contrats, notamment en imposant des clauses sur le respect des normes sociales et environnementales.
- → Sensibiliser et former nos équipes, pour favoriser une culture d'achats responsables et une amélioration continue des pratiques.
- → Auditer et suivre régulièrement notre conformité, en mesurant nos performances et en ajustant notre politique en fonction des évolutions réglementaires et industrielles.

Suivi et amélioration continue

Nous mettrons en place :

- → Un suivi des performances basé sur des indicateurs mesurables et des audits réguliers des fournisseurs.
- → Une révision annuelle de nos engagements, pour s'adapter aux évolutions du marché et aux nouvelles exigences réglementaires.
- → Un dialogue avec nos parties prenantes, afin d'intégrer les meilleures pratiques et partager des innovations.
- → Un mécanisme de gestion des plaintes et réclamations, garantissant la prise en charge rapide et efficace de toute non-conformité.

CONCLUSION

Cette charte incarne notre volonté de construire une chaîne d'approvisionnement plus éthique et durable. Nous encourageons l'ensemble de nos partenaires à s'engager pleinement dans cette démarche pour un impact positif à long terme.